



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 octobre 2019**

DÉLIBÉRATION N° 2019-21

Nombre de membres en exercice : 13 Présents : 09 Pouvoirs : 03 Pour : 12 Contre : 00 Abstention(s) : 00

Le vingt deux octobre deux mil dix neuf à vingt heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de TINCQUES, sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, Maire, par suite de convocation en date du dix sept octobre deux mil dix neuf, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : MM. André BOUCHIND'HOMME, Jacques COJON, Maryse DELASSUS, Vincent DELION, Florence DÉTOURNÉ, Philippe DUBAR, Cyrille GOUILLARD, Daniel MIVELLE & Jacques THELLIER.

Absents : MM. Françoise DÉTOURNÉ (pouvoir à Florence DÉTOURNÉ), Christophe DUEZ (pouvoir à Cyrille GOUILLARD), Angélique FAVRE et Bruno LEFEBVRE (pouvoir à André BOUCHIND'HOMME)

Madame Florence DÉTOURNÉ est élue secrétaire de séance.

Motion pour le maintien des trésoreries

En réponse à la demande d'une large majorité d'élus communautaires, et faisant suite aux différentes réunions organisées par les services de l'Etat sur le projet de réorganisation territoriale des trésoreries, Monsieur le Maire :

- rappelle les services rendus par les trésoreries d'AUBIGNY-EN-ARTOIS, d'AVESNES-LE-COMTE et d'ARRAS BANLIEUE qui assurent un indiscutable service de proximité, non seulement auprès des collectivités territoriales, mais aussi auprès de tous les habitants du territoire
- ajoute que le projet de réorganisation de l'Etat provoquera la perte d'un service public de proximité essentiel
- demande de délibérer sur la question

LE CONSEIL MUNICIPAL, oui l'exposé de son Président :

- demande, à l'unanimité des membres présents, et pour les raisons ci-dessus évoquées, le maintien des trésoreries d'AUBIGNY-EN-ARTOIS, d'AVESNES-LE-COMTE et d'ARRAS BANLIEUE

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

Suivent les signatures des membres présents,

Pour copie conforme,
Jacques THELLIER
Maire de TINCQUES